

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER TENUE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2017**

Une séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle 36A du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et via téléconférence le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2017 à 13 h 30.

Sont présents via téléconférence : Dean Dugas, vice-président et commissaire; Robert Dixon, Guy Gagnon, Paolo Galati, Vicky Kaliozakis, Peter MacLaurin, Anne McMullon, Emilio Migliozi et Ailsa Pehi, commissaires; et Sergio Di Marco, Stéphane Henley et Bobby Pellerin, commissaires-parents.

Sont présents dans la salle 36A : Jennifer Maccarone, présidente; Paul Lamoureux, directeur général; Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Jérôme Dionne, directeur du Service des ressources matérielles; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

La présidente ouvre la séance.

**HEURE : 13 h 34**

**1.0 RECTIFICATIF DE COMMANDE – PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE FRANKLIN HILL**

Le directeur du Service des ressources matérielles donne de l'information contextuelle concernant le projet d'agrandissement de l'école primaire Franklin Hill et fait savoir qu'en raison de retards imprévus concernant l'octroi du contrat de ce projet, il est maintenant nécessaire d'obtenir un rectificatif de commande pour tenir compte de certains facteurs, dont la prolongation du calendrier des travaux de construction, les conditions hivernales de travail sur le chantier, la hausse du prix des matériaux et le retrait d'un des sous-traitants (plomberie). À la suite de négociations avec l'entrepreneur, la commission scolaire a réussi à obtenir une réduction des coûts présentés dans le rectificatif.

En réponse aux questions des commissaires, le directeur du Service des ressources matérielles apporte les précisions suivantes :

- Les travaux débuteront le 2 octobre 2017.
- La nouvelle date de livraison du projet d'agrandissement est la semaine précédant les vacances de la construction 2018. Toutefois, en cas de retards imprévus, nous avons une certaine flexibilité puisque l'école sera quand même en mesure d'accueillir les élèves.

La commissaire Vicky Kaliozakis quitte la séance.

**HEURE : 13 h 42**

- L'entrepreneur est responsable du calendrier des travaux et de la gestion des travaux pendant la saison hivernale, et la commission scolaire assurera une surveillance étroite des travaux pour veiller à ce que le calendrier soit respecté et le projet réalisé dans les délais.

Le commissaire-parent Stéphane Henley intègre la séance.

**HEURE : 13 h 43**

- Le coût initial du projet était de 5 842 815,39 \$. Compte tenu du présent rectificatif de commande, le coût dépasse maintenant 6 000 000 \$. La commission scolaire a demandé un montant supplémentaire de 650 000 \$ au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Après avoir étudié le dossier à nouveau, le MEES a octroyé la somme de 1 100 000 \$ à la commission scolaire.
- Le sujet des primes et des amendes pour récompenser ou pénaliser les entrepreneurs qui terminent un projet à l'avance ou en retard sera présenté pour discussion à l'une des réunions du comité administratif au cours de l'automne.

**CC-170901-MR-0003**

ATTENDU QUE le conseil des commissions de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-170628-MR-0124, octroyant le contrat du projet d'agrandissement de l'école primaire Franklin Hill à KF Construction inc., au coût total de 5 842 815,39 \$, avant les taxes (6 717 776,99 \$, toutes taxes comprises);

ATTENDU QU'en raison de retards imprévus concernant l'octroi du contrat de ce projet, il est maintenant nécessaire d'obtenir un rectificatif de commande afin de tenir compte de certains facteurs, dont la prolongation du calendrier des travaux de construction, les conditions hivernales de travail sur le chantier, la hausse du prix des matériaux et le retrait d'un des sous-traitants (plomberie), totalisant 187 841,00 \$, avant les taxes (215 970,18 \$, toutes taxes comprises);

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Dean Dugas que, sur recommandation du directeur du Service des ressources matérielles, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les rectificatifs de commande totalisant 187 841,00 \$, avant les taxes (215 970,18 \$, toutes taxes comprises);

QUE le coût total du projet, y compris les rectificatifs de commande, soit augmenté à 6 030 656,39 \$, avant les taxes (6 933 747,18 \$, toutes taxes comprises);

ET QUE la présidente ainsi que le directeur général ou, en son absence ou à sa connaissance, le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

**Adopté à l'unanimité**

## **2.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

## **3.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley de lever la séance.

**Adopté à l'unanimité**

**HEURE : 13 h 48**

**PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 27 SEPTEMBRE 2017**

---

**Stephanie Krenn, secrétaire générale**

---

**Jennifer Maccarone, présidente**